

Communiqué

Rappel du télépaiement des impôts dans « e-Hetra PAYMENT »

Dans le cadre de la digitalisation des services rendus aux usagers, la Direction Générale des Impôts rappelle que **le service de télépaiement est disponible** pour tous les contribuables gérés par la Direction des Grandes Entreprises.

Pour bénéficier du télépaiement des impôts dans la plateforme « **e-Hetra PAYMENT** » via <https://e-hetra.impots.mg/>, les étapes à suivre sont présentées en annexe à la présente.

Ainsi, en ces périodes de confinement lié au coronavirus, tous les contribuables de la DGE sont invités à réaliser le paiement leurs impôts par télépaiement.

Pour toutes informations supplémentaires, les contacts suivants sont disponibles en permanences :

- E-mail : ehetra@impots.mg
- Tel : +261 32 12 015 04 et +261 32 12 012 21

Antananarivo, le **27 MAR 2020**

Le Directeur Général des Impôts



GERMAIN
Inspecteur des Impôts

1. ADHERER à "e-Hetra"

Pour l'adhésion à e-Hetra PAYMENT, il faut obtenir le N°e-Hetra PAYMENT et procéder à l'adhésion en ligne en moins de 5 minutes en 3 étapes

a) Disposer de " l'Autorisation du mandataire social ou Administrateur "

- Télécharger "l'autorisation du mandataire social" dans <https://e-hetra.impots.mg/adhesion/entreprise-prealable> ;
- Imprimer, remplir et faire signer par le Dirigeant de la société "l'Autorisation du mandataire social" ;
- Scanner "l'Autorisation du mandataire social" signée ainsi que la CIN de l'administrateur désigné.

b) Obtenir le N° e-Hetra PAYMENT

- Envoyer par email au Service Gestion via dgi.dge.sg@impots.mg :
le scan de l'Autorisation signée + Copie CIN de l'Administrateur désigné ;
- Le Service Gestion vous communiquera le N° e-Hetra PAYMENT par la suite

c) Procéder à l'Adhésion en ligne en moins de 5 minutes

- Adhérer au portail : Accueil > Adhérer au portail ;
- Remplir les informations demandées et créer le mot de passe de l'Administrateur.

2. SE CONNECTER

La connexion permet au contribuable d'accéder à son espace "e-Hetra PAYMENT" pour y effectuer ses paiements d'impôt

- Accéder au site : <https://e-hetra.impots.mg/>;
- Se connecter en renseignant les informations suivantes : email + N° e-Hetra PAYMENT + Mot de passe ;
- Ouvrir l'email ayant pour objet "[eHetra] Code à usage unique" et noter le code OTP (temporaire) ;
- Saisir ce code OTP à usage unique dans le formulaire de contrôle du code OTP puis valider.

3. AJOUTER LES COMPTES BANCAIRES

L'ajout des comptes bancaires à utiliser est nécessaire pour effectuer les paiements des impôts

- Disposer du RIB des comptes bancaires de la société ;
- Accéder : Mon compte > Comptes bancaires ;
- Remplir les informations dans : "Enregistrer un compte bancaire" et ajouter compte ;
- Imprimer le formulaire " Autorisation permanente de télépaiement" ;
- Faire signer par les personnes habilitées suivant les conditions requises par la banque pour chaque compte ;
- Déposer --"l'Autorisation permanente de télépaiement" dûment signée au niveau de la banque concernée.

4. PROCEDER AUX PAIEMENTS

Le contribuable peut sélectionner les impôts à payer et à émettre les ordres de paiement de manière entièrement dématérialisée grâce au télépaiement à tout moment et n'importe où du moment qu'il soit connecté à internet

- Accéder : ePayment > Paiements à effectuer
- Sélectionner les impôts avec les montants à payer puis « Payer par EPAYMENT » ;
- Sélectionner la banque pour la réalisation du paiement et « Confirmer le paiement » ;
- Un Numéro HEP***** vous sera délivré en guise d'accusé de réception et un document relatif à l'ordre de virement émis sera téléchargeable.

